CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E88607** **VALABLE JUSQU'AU** **19/11/2027**

ÉDITÉ LE 11/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/09/2010

Raison sociale : EURL TARAMINI

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 15/10/2024

Capital : 1 500

3 SENTE DES JARDINS
02880 CUFFIES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SOISSONS

Siret : 525 178 927 00014

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 1183769 02 0

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 647231F1247000/001 389379/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 647231F1247000/001 389379/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 03 23 59 42 83 **Fax :**

Portable : 06 27 10 57 43

Responsabilité légale :
TARAMINI ERIC GÉRANT

Site Internet :

E-mail : menuiserie.taramini@gmail.com

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 376 000 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4312	Fourniture et pose de menuiserie intérieure en bois	5	11/05/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

11/09/2026 16:58

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.